

DISCOURS SUR LE BUDGET 2022

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la présentation de notre budget pour l'année 2022. Comme exigé par la Santé publique cette présentation se tient à huis clos. Sont présents par vidéoconférence, mesdames les conseillères Douce Labelle, Lyne Ross et messieurs les conseillers Pierre-Luc Archambault, François Richard, Logan Loiseau et Éric Lévesque. Également présent à cette séance extraordinaire monsieur Jonathan Lessard directeur général et secrétaire-trésorier. Afin de faciliter la compréhension de cette présentation enregistrée, nous invitons les citoyennes et les citoyens à accéder au document intitulé « Présentation budgétaire 2022 » directement sur le site de la municipalité au www.stdenissurricheleu.com via l'onglet Vie municipale et ensuite l'onglet Budget et taxation.

PRÉAMBULE : Le début de l'année 2022 n'est vraiment pas facile, nous vivons avec une pandémie qui est toujours présente après plus de 22 mois. Bousculés dans nos vies, nous nous adaptons petit à petit à ces changements. Dans un tel contexte, les membres du conseil municipal ont décidé de **geler le taux de la taxe foncière pour 2022** pour l'ensemble des résidentes et des résidents de Saint-Denis.

PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) : Notre plan triennal d'immobilisations couvre les années 2022, 2023 et 2024. Pour 2022, nous poursuivons l'amélioration de notre réseau routier en réalisant la réfection des rues Bourdages, du Collège, Saint-Christophe et du Lion. Pour notre immeuble du 129 Yamaska, nous allons procéder à des travaux de réfection de la toiture en 2023. Les montants d'investissements indiqués ci-dessous pour 2022 pourraient quelque peu varier selon les dates de confirmation d'octroi des subventions, qui auront un impact sur le début des travaux et par conséquent, sur la phase des travaux qui pourra être complétée en 2022.

IMMOBILISATIONS	ANNÉE / MONTANTS			FINANCEMENT PRÉVUS
	2022	2023	2024	
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES : Réfection de la toiture du bureau municipal		150 000 \$		Fonds de roulement / PRABAM
Réfection rues Bourdages, du Collège, S-Christophe et du Lion	1 850 000 \$			Subvention FIMEAU et règlement d'emprunt Voirie / Excédent non affecté
Réfection extrémité des rues Phaneuf et St-Germain	130 000 \$			Taxe de secteur et excédent non affecté
BÂTIMENTS, PARCS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS, COMMUNAUTAIRE : Jeux d'eau	20 000 \$	130 000 \$		Subvention (66 %) et excédent non affecté
Parcours «Pumptrack» ou Piste à vagues		20 000 \$	175 000 \$	Subvention (75 %) et excédent non affecté
TOTAL DES INVESTISSEMENTS :	2 000 000 \$	300 000 \$	175 000 \$	

Les autres projets touchant nos infrastructures routières en 2022 seront le maintien de l'investissement de 100 000 \$ de travaux de pavage. La recherche de programmes de subvention est une priorité dans les projets et dans les interventions que nous planifions, et ce, afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal des citoyennes et des citoyens.

Nous prévoyons poursuivre les projets suivants :

- Implantation de la géomatique afin d'améliorer la gestion de nos actifs sur le territoire;
- Numérisation et optimisation de la gestion documentaire;
- Implantation d'une «Maison des jeunes», en collaboration avec la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;
- Mise à jour de l'identité visuelle de la municipalité;
- Refonte complète du site web;
- Développement d'un concept en vue d'ajouter et d'améliorer l'affichage touristique et historique sur le territoire.

Nous maintenons les enveloppes de 10 000 \$ chacune pour des initiatives citoyennes et pour des initiatives en matière de développement touristique **et nous ajoutons une autre enveloppe de 10 000 \$ pour des développements d'initiatives agricoles.**

Nous maintenons le remboursement des cartes *Accès-loisirs* pour 2022 de la façon suivante :

- Pour les 17 ans et moins, remboursement de 75 \$ de leur carte *Accès-loisirs 2022*;
- Pour les 65 ans et plus, remboursement de 75 \$ de leur carte *Accès-loisirs 2022*;
- Pour les 18 à 64 ans, remboursement de 35 \$ de leur carte *Accès-loisirs 2022*;
- Élaboration d'un programme d'accessibilité gratuite aux activités municipales pour les personnes et les familles à faible revenu.

BUDGET :

Comme la loi l'exige, c'est un budget équilibré qui est déposé à cette séance extraordinaire, soit avec des dépenses totalisant la somme de 4 577 233 \$ et des revenus du même montant. Le budget pour l'année 2021 était de 4 183 711 \$. C'est une augmentation de 9,4 % due particulièrement à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) \pm 4,4% et l'augmentation de 5,05% due au service de la dette de la municipalité.

Nous avons gelé le taux de la taxe foncière au même taux que l'an dernier, et ce, pour toutes les catégories d'immeubles.

Étant dans la troisième année de notre rôle d'évaluation, les immeubles ayant une augmentation de leur valeur foncière sont seulement ceux qui ont réalisé des travaux d'amélioration depuis l'application du nouveau rôle d'évaluation. Le taux de taxe foncière de la catégorie d'immeubles agricoles est différent des autres catégories dans la même proportion que l'an dernier.

CATÉGORIES D'IMMEUBLES	VALEUR FONCIÈRE	% SUR LE TOTAL DE LA VALEUR FONCIÈRE	REVENU TOTAL DE TAXATION	TAUX DE TAXE GÉNÉRALE		% DE REVENU PAR CATÉGORIE D'IMMEUBLES
				2021	2022	
Agricole	205 548 000 \$	42 %	721 885 \$,3512/100 \$,3512/100 \$	34 %
Autres (résidentiels, non résidentiel et industriels)	288 480 900 \$	58 %	1 407 210 \$,4878/100 \$,4878/100 \$	66 %
TOTAL	494 028 900 \$	100 %	2 129 095 \$			100 %

TARIFICATION ET TAUX DE TAXATION :

En 2022, le service de la dette se voit augmenté de 0,02683 cent du 100 \$ par rapport à l'année dernière. Cette augmentation qui a un impact de 5,05 % sur le compte de taxes s'explique de la façon suivante :

- Nouveau règlement d'emprunt 2020-R-264 pour des travaux d'aqueduc et d'égouts effectués en 2021 dans les rues St-Charles et St-Laurent.
- Reconstruction d'un ponceau dans la route Goddu et pavage du 4^e rang Ouest. Travaux réalisés en 2020.

SERVICES	2021	2022	\$ VARIATION
Service de la dette	0,04317/100 \$	0,07/100 \$	0,02683/100 \$
Épuration	382,00 \$	382,00 \$	0,00 \$
Vidange de fosses septiques	94,00 \$	94,00 \$	0,00 \$

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

Un nouveau service pour la gestion des matières résiduelles est ouvert depuis le 6 novembre dernier. Il s'agit de **l'Écocentre de la vallée du Richelieu situé au 60, rue Fisher à Mont-Saint-Hilaire**. Cet Écocentre est un centre de valorisation pour y déposer nos matières résiduelles plus difficilement récupérables par une collecte porte-à-porte. Ces matières seront récupérées et recyclées afin que les matériaux qui les composent soient valorisés. Une tarification de 38,30 \$ sera ajoutée sur le compte de taxes 2022. Un résumé de ce qui est accepté vous est présenté.

Tout ce qui est mis dans les bacs bruns et les bacs bleus se chiffre par des redevances, soit des revenus retournés aux municipalités, contrairement à ce qui est mis dans les bacs noirs qui se répercutent par des coûts que les municipalités doivent payer selon le tonnage qui s'y trouve. Diminuer le contenu des bacs noirs et augmenter le contenu des bacs bleus et des bacs bruns ne peut être que gagnant pour chacun des contribuables, l'effet se retrouvera directement sur les comptes de taxes.

La tarification de ces services qui est la plus juste et équitable, pour l'ensemble des citoyens, est : par local non résidentiel ou par unité de logement pour chacun des trois services de collecte, et non par bac physique détenu, soit :

Un local non résidentiel ou 1 unité de logement = 3 services

- 3 services : (bac bleu, bac brun et bac noir)
- Par exemple, un triplex = 3 unités de logement = 9 services (3 bacs bleus, 3 bacs bruns et 3 bacs noirs)
- Tarification par unité de logement, par service et non par bac physique détenu.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COÛT PAR LOCAL NON RÉSIDENTIEL OU PAR UNITÉ DE LOGEMENT)	2021	2022	VARIATION
Ordures (bac noir)	121,95 \$	120,00 \$	-1,95 \$
Récupération (bac bleu)	32,25 \$	19,25 \$	-13,00 \$
Organiques (bac brun)	97,30 \$	99,50 \$	+2,20 \$
Total	251,50	238,75 \$	-12,75 \$

TARIFICATION DE L'EAU SELON QUOTE-PART AIBR 2022 :

2020 était l'année de transition de la tarification de l'eau réalisée auparavant par l'AIBR et qui est depuis deux ans intégrée à votre compte annuel de taxes. Selon la quote-part attribuée en 2022 à Saint-Denis-sur-Richelieu qui est de 889 460 \$, conformément à la nouvelle entente avec l'AIBR en vigueur à compter de janvier 2021, la tarification 2022 sera la même que l'année dernière à savoir :

- Tarif de base (incluant les 50 premiers mètres cubes) : 60 \$
- Location du compteur d'eau (selon les diamètres définis au règlement de taxation) : aucun changement
- Consommation excédentaire aux premiers 50m³ = 0,70 \$/ m³

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 – REVENUS :

REVENUS	2021	2022	% du budget
Revenus de taxes et tarifications	3 825 205 \$	4 081 369 \$	89,2 %
Sécurité publique	7 500 \$	8 000 \$	0,2 %
Païement tenant lieu de taxes (compensation école)	13 951 \$	16 538 \$	0,4 %
Subvention	23 408 \$	38 114 \$	0,8 %
Transport (Réseau routier – Amélioration)	10 322 \$	10 322 \$	0,2 %
Hygiène du milieu	58 202 \$	80 000 \$	1,7 %
Revenus loisirs	30 540 \$	23 800 \$	0,5 %
Intérêts, pénalité et amendes	41 983 \$	34 590 \$	0,8 %
Droits et licences	108 000 \$	223 000 \$	4,9 %
Administration générale	64 600 \$	61 500 \$	1,3 %
Total	4 183 711 \$	4 577 233 \$	100 %

DÉPENSES	2021	2022	% du budget
Administration	650 028 \$	685 386 \$	15,0 %
Sécurité publique	597 682 \$	615 684 \$	13,5 %
Transport et réseau routier	652 442 \$	696 515 \$	15,2 %
Hygiène du milieu	1 347 325 \$	1 439 087 \$	31,4 %
Aménagement, urbanisme et développement	173 087 \$	191 465 \$	4,2 %
Loisirs et culture	300 072 \$	360 675 \$	7,9 %
Frais de financement	142 391 \$	120 284 \$	2,6 %
Remboursement de la dette à long terme	390 684 \$	561 137 \$	12,3 %
Affectation au surplus non affecté pour équilibre budgétaire	-70 000 \$	-93 000 \$	-2,0 %
Total	4 183 711 \$	4 577 233 \$	100 %

Précisions concernant les dépenses :

- **Loisirs et culture** : l'augmentation de 20% s'explique par le projet de la Maison des Jeunes (38 000 \$) et par le tournoi de soccer qui devrait avoir lieu à Saint-Denis à l'été 2022 (10 000 \$).
- **Aménagement, urbanisme et développement** : l'augmentation de 11 % s'explique, entre autres, par l'ajout d'une enveloppe de 10 000 \$ pour des développements d'initiatives agricoles et l'engagement d'une personne à l'été pour l'inspection des piscines, et ce, selon nos obligations.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL :

Le salaire de l'ensemble du personnel sera augmenté en fonction de leur contrat de travail ou de l'indice du Prix à la Consommation (IPC) \pm 4,4 %.

REMARQUES SUR LE BUDGET :

- 1- ***Peu de temps pour se rencontrer*** : Il y a eu des élections municipales le 7 novembre dernier et maintenant le conseil est composé de cinq (5) nouveaux élus, dont le maire. Deux mois, c'est trop court pour comprendre, étudier et proposer un budget correspondant à notre vision et encore plus quand ces deux mois sont vécus en pleine pandémie limitant nos rencontres en personnes. L'année 2022 sera notre première année de travail ensemble et nous bâtirons un budget 2023 avec une meilleure compréhension de la réalité de notre municipalité.
- 2- ***Utilisation des excédents non affectés*** : Le budget actuel 2022 est équilibré parce que nous utilisons nos excédents non affectés. Dans les faits, nos revenus sont inférieurs à nos dépenses. Nous utiliserons 93 000 \$ de nos excédents non affectés. Ce montant représente environ 2,5 % d'augmentation de la taxe foncière. Il n'est pas recommandé de continuer de cette manière. Nous devons y travailler dès maintenant pour le budget 2023.
- 3- ***Plan triennal d'immobilisations minimum*** : Le plan triennal d'immobilisations 2022 à 2024 présenté contient très peu de projets. Au cours de l'année 2022, une réflexion doit avoir lieu concernant des projets structurants, entre autres, au regard de la sécurité publique, des loisirs et de la culture, de l'hygiène du milieu (traitement des eaux usées), de l'entretien et de la mise à niveau de nos infrastructures. Combien d'investissements la municipalité doit-elle faire et quels sont les programmes gouvernementaux disponibles pour les réaliser?
- 4- ***Désir d'avoir une gestion à long terme*** : Le conseil municipal est préoccupé par une gestion à long terme et il souhaite proposer une vision porteuse d'avenir pour tous les Dionysiens. Un nouveau rôle d'évaluation sera élaboré durant l'année 2022 pour le rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025. Pour le conseil, ça sera un bon moment de réflexion afin de redresser les revenus pour les prochaines années.

CONCLUSION :

En terminant, nous voulons remercier le directeur général ainsi que toute l'équipe municipale qui nous ont accompagnés et aidés dans l'élaboration de ce budget de l'année 2022. Sincères remerciements!

Également, je tiens personnellement à remercier les conseillères et les conseillers pour leur excellent travail dans l'élaboration de ce premier budget. Notre préoccupation première est de bien servir les Dionysiennes et les Dionysiens. Ensemble, prenons soin les uns des autres!

Toutes questions en lien avec cette présentation du budget peuvent nous être adressées via l'onglet « Nous joindre » de notre site internet.

Jean-Marc Bousquet, maire